



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL (H/F)**

DIRECTION : SERVICES TECHNIQUES
SERVICE : URBANISME – FONCIER - AMENAGEMENT

I – DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous la responsabilité du Responsable Service Urbanisme-Foncier-Aménagement

Missions principales

- **URBANISME REGLEMENTAIRE**
 - Instruction des autorisations d’urbanisme en collaboration avec la DDT 77 (autorisations de clôture, déclarations préalables, permis de construire,...).
 - Rédaction des avis du maire.
 - Etude de faisabilité, instruction des avant-projets, aide à la constitution des dossiers des usagers.
 - Contrôle et délivrance de la conformité des autorisations d’urbanisme.
 - Exercice la police de l’urbanisme en lien avec le responsable du service: Gestion des dossiers de contentieux de l’urbanisme (rédactions des PV et rapports de constatation, visites, mise en demeure, infractions au code de l’urbanisme, recours divers...).
 - Veille juridique sur la réglementation urbanisme.
 - Polyvalence et renforts accueil public en cas d’absence de la secrétaire urbanisme.
 - Gestion courante et volet administratif du service (prise de rdv, réponses aux administrés, etc...).
- **GESTION DU FONCIER**
 - Organisation et suivi des procédures de cession, rétrocession, acquisition, expropriation, classement, déclassement du domaine public.
 - Instruction, gestion et suivi des dossiers relevant du foncier (saisie du domaine, enquêtes publiques, délibérations,...).
 - Rédaction des rapports et délibérations relevant du foncier.
 - Elaboration et suivi des conventions d’occupation du domaine communal en lien avec l’instructeur foncier (bulles de ventes,...).

Missions secondaires

- **PLANIFICATION/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - Suivi administratif des procédures d’évolution des documents d’urbanisme en lien avec le responsable du service.
 - Accompagnement des évolutions du Plan local d’urbanisme (mises à jour/modification/révision).
 - Etudes et suivi des servitudes d’urbanisme et des documents Supra communaux.

Relations fonctionnelles

Relations internes

Directeur Général des Services.
Directeur des Services Techniques
Police Municipale
Elus des secteurs concernés

Relations externes

Partenaires institutionnels et financiers : DDT de Seine et Marne, EPA Sénart, Concessionnaires, Agglomération Grand Paris Sud, DGFIP,...
Notaires, géomètres, architectes et opérateurs immobiliers, ...

II – PROFIL DE POSTE

Savoir-faire

Expérience significative dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Connaissances souhaitées dans le domaine de l'environnement, du développement durable et des collectivités territoriales.

Connaissances informatiques : logiciel de gestion du droit des sols (cart@ds), Word, Excel, Internet, Power Point...

Expertise technique en matière d'urbanisme réglementaire et d'aménagement.

Maîtrise de l'exercice de la police de l'urbanisme et des procédures contentieuses (pv, arrêté interruptifs de travaux, droit de visite,...).

Maîtrise du droit de l'urbanisme (prévisionnel, opérationnel et réglementaire) et des procédures foncières.

Capacités d'analyse et de synthèse.

Qualités rédactionnelles et rigueur administrative.

Assermentation souhaitée.

Savoir être

Qualités relationnelles.

Sens des responsabilités.

Rigueur et sens de l'organisation.

Esprit d'initiative et autonomie.

Disponibilité.

Réactivité.

Discrétion.

III – CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Participation à des réunions hors horaires habituels de bureaux.

Permanence accueil du samedi (1 par mois) uniquement en cas d'absence de la secrétaire accueil.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT

Catégorie B

Catégorie C avec expérience significative dans le domaine concerné

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6,5 jours ou 48h45 mn

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire :

| GROUPE | INTITULE DU GROUPE | FONCTION CORRESPONDANTE | COTATION | PLAFOND ANNUEL | PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP |
|---------------|----------------------------|--|-----------------|-----------------------|---------------------------------------|
| B4 | Adjoints, Référents | Instructeur des autorisations des droits du sol | 18/34 | 7.200,00 € | 317,64 € |

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale.

Véhicule : NON

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site internet de la Ville**